

Informations pratiques

Les nouveautés

👉 Le service Accueil Enfance Famille a développé votre **espace citoyen** pour mieux répondre à vos demandes de manière simple, efficace et accessible 7 jours/7. Pour ce faire, vous devez vous connecter à celui-ci, puis cliquer sur le pavé « INFOS PRATIQUES ».

👉 En cas de difficultés pour réaliser les démarches en ligne, **Média Formation** vous accompagnera sur un ordinateur au sein de la Mairie, **tous les jeudis matin** (sans rendez-vous).

Les documents à fournir :

- la fiche enfant accompagnée du carnet de vaccinations
- l'attestation CAF du quotient familial, le cas échéant l'avis d'imposition
- l'attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant les activités extrascolaires
- la notification « Aides aux temps libres » de la CAF (Aide accueil loisirs)
- la décision judiciaire concernant la garde de l'enfant

Périodes d'inscriptions pour l'année 2024/2025 :

Elles vous seront communiquées à partir du 1^{er} septembre 2024.

Coordonnées

Accueil Enfance Famille

Hôtel de Ville,

Esplanade Tony-Larue

Accueil Enfance famille 02.35 68.99.04 ou 02.35.68.93.63

Courriel aef@grandquevilly.fr

Centre de loisirs Léo Lagrange, avenue G. Braque : **maternel** 02 35 68 91 74 / **élémentaire** 02 35 69 15 32

Centre les Tout-petits, Ecole maternelle Jean Moulin, rue Salvador Allende 06 76 05 90 48

grandquevilly.fr

Centre de loisirs Léo Lagrange Accueil du mercredi

Année scolaire 2024/2025



Informations générales

Les enfants admis doivent être **scolarisés**. L'inscription est possible jusqu'à 11 ans révolus (moins de 12 ans). Les règlements intérieurs sont disponibles en mairie à l'Accueil Enfance Famille et sur le site de la ville

Période d'inscription du lundi 17 juin au vendredi 28 juin 2024*

Par défaut votre enfant est inscrit tous les mercredis de l'année scolaire. Vous pouvez gérer sa fréquentation depuis votre espace citoyen (onglet réservation), par mail ou en vous déplaçant à l'Accueil Enfance Famille dans le respect des délais prescrits.



En cas d'absence prolongée, soit **4 mercredis consécutifs**, il sera mis fin à l'inscription.

Deux possibilités d'inscription ou d'annulation :

- **Par Internet** : Connectez-vous à votre Espace Citoyen – Cliquez dans la rubrique « faire une inscription ».
- **Par l'Accueil Enfance famille** (RDC de la Mairie) : lundi, mercredi : 8h45-12h / 13h-17h, mardi, jeudi : 8h45-12h, vendredi : 8h45-12h / 13h-16h30.

**En fonction de la capacité d'accueil, une liste d'attente sera mise en place. Toute inscription en dehors de cette période sera placée en liste d'attente.*

| | Lieu d'accueil | Age de l'enfant | Type d'inscription |
|-------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|--|
| Centre Les Tout-Petits | Ecole maternelle Jean Moulin | Toute petite et petite section | - Inscription journée - Inscription matin |
| Centre maternel | Centre Léo-Lagrange, Chêne à Leu | Moyenne et grande section | - Inscription journée - Inscription matin |
| Centre élémentaire | | De 6 à 11 ans | - Inscription après-midi |

Un accueil et un départ échelonnés sont organisés directement sur les sites entre **8h et 9h15** et entre **16h30 et 18h**.

Le départ des enfants inscrits à la demi-journée matin se fait de **11h50 à 12h15** et l'arrivée des inscrits à la demi-journée après-midi de **13h15 à 13h30**.

La Restauration : **pour les accueils à la demi-journée la restauration n'est pas possible**. Le **centre Les Tout-Petits** déjeunera au village scolaire, le **centre élémentaire à Jean-Zay/Henri-Rivière**, et le **centre maternel** déjeunera sur place.

La journée type est affichée à l'entrée des centres de loisirs. Pour toutes vos questions, l'équipe d'animation est à votre écoute, chaque mercredi, pendant les temps d'accueil et de départ échelonnés. Pour toute question préalable, vous pouvez contacter l'Accueil Enfance Famille.

Chaque famille dispose d'un tarif personnalisé en fonction de son quotient familial. Un tarif plancher et plafond est prévu afin de garantir un équilibre. Vous pouvez prendre connaissance des modalités de calcul sur l'Espace Citoyen.

Tarifs au 01/01/2024

| Facturation Mercredi | Grand Quevilly | | Hors Communes | |
|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------|-----------------------|----------------------|
| | Tarification plancher | Tarification plafond | Tarification plancher | Tarification plafond |
| Tarif journée | 4,60€ | 9,20€ | 32,20 € | 36,80€ |
| Tarif demi- journée | 2,30€ | 4,60€ | 16,10€ | 18,40€ |

Toute inscription vaut facturation, paiement sur facture après chaque trimestre scolaire (appelé session) soit directement en ligne sur l'Espace Citoyen, soit au Centre de Gestion Comptable Le Mesnil-Esnard-Grand-Quevilly, soit par prélèvement automatique (demande à faire auprès de l'AEF), soit auprès d'un buraliste partenaire affichant le logo paiement de proximité.

Les annulations n'entraînant pas de facturation doivent avoir lieu **2 semaines avant le mercredi concerné**. Par exemple pour annuler le mercredi 4 septembre 2024, vous devez impérativement procéder à l'annulation avant le mercredi 21 août 2024. Au-delà de ces dates, il est nécessaire de fournir un justificatif, selon la liste énoncée dans le règlement intérieur (remis à l'Accueil Enfance Famille), 8 jours au plus tard après chaque session.

Périodes facturées :

- Session 1 : du 02/09 au 18/12/2024
- Session 2 : du 06/01 au 04/04/2025
- Session 3 : du 23/04 au 04/07/2025

Les tarifs sont susceptibles d'être actualisés en janvier 2025, selon l'évolution de votre quotient familial.